

La Nature Vaudoise

Les Brèves

ERRATUM - Un chêne monumental est sauvé à... Payerne

Une erreur s'était glissée dans l'édition n° 152 de *La Nature Vaudoise*: le chêne en question ne se trouve pas sur le territoire de la commune d'Avenches, mais à Payerne. Nous adressons nos excuses à la Municipalité d'Avenches.

NON au 2^e tunnel au Gothard



Opposition à l'extension de la carrière du Mormont

Pro Natura Vaud, Helvetia Nostra, le WWF Vaud et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage ont déposé une opposition commune contre l'exten-

sion de la carrière dans le secteur de la Birette. L'enquête publique visait l'obtention par la Société Holcim SA d'un permis d'exploitation pour agrandir l'immense trou béant qui coupe déjà en deux la colline du Mormont. Les clairières et les lisières de ce massif boisé abritent une biodiversité qui doit être mieux protégée, car le projet du cimentier réduirait considérablement le fonctionnement d'un corridor à faune d'importance nationale. Les compensations sont insuffisantes, comparées à la destruction majeure du seul endroit où la faune peut transiter entre le Jura et le Plateau. Les associations demandent qu'un passage à faune soit construit par-dessus la route cantonale entre La Sarraz et Pompaples, où trop d'animaux se font écraser.

Opposition à la construction d'un ponton privé à Founex

Pro Natura Vaud s'est opposée à la construction d'un ponton long de dix-sept mètres au motif que le Plan directeur des rives du Léman recommande la revitalisation des rives et la limitation des nouveaux aménagements privés dans ce secteur.

Pro Natura Vaud cherche des locaux pour ses bureaux

L'administration de Pro Natura Vaud est dispersée aux domiciles de ses employés. Pour développer le fonctionnement de l'association, le Comité cantonal a décidé de centraliser l'administration. Le lieu idéal est Lausanne à proximité de la gare CFF. La surface nécessaire est évaluée entre 80 et 100 m². Toutes les propositions sont à communiquer à la rédaction de *La Nature Vaudoise*.

La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud



Téléphériques d'alpages

Agenda & divers

Participez aux activités de Pro Natura Vaud!

Samedi 23 janvier dès 9h Genolier Travaux d'entretien au Bois de Chêne. Chaussures et gants de travail nécessaires. Gros outillage fourni sur place. Vos sécateurs, scies, haches et serpes seront utiles. L'inscription n'est pas indispensable mais facilite l'organisation. Contact : F. Meier, 022 366 17 42, florianmeier@bluewin.ch

Samedi 5 mars dès 8h et

Samedi 12 mars dès 8h Villeneuve Deux journées de nettoyage des roselières lacustres aux Grangettes, car l'eau du lac sera très basse en cette année bisextile. Inscriptions recommandées: 021 968 10 25, lesgrangettes@lesgrangettes.ch. En cas de météo défavorable, le numéro 1600, rubrique 5, renseignera le matin-même.

Les assurances sont à la charge des participants.

Programme du Groupe Jeunes & Nature de Pro Natura Vaud

Samedi 6 janvier Morges Les oiseaux n'hibernent pas! Une petite balade matinale dans le port de Morges pour partir à la découverte des oiseaux d'eau qui passent l'hiver en Suisse. Départ de Lausanne. Inscriptions auprès de Cindy Nussbaumer Picard: jeunes+nature.vaud@pronatura.ch, 078 886 45 03.

Samedi 23 janvier Région de Nyon La neige en folie. Le nouveau groupe J&N régional Ouest propose une journée sous le thème de la neige sous toutes ses coutures! Inscriptions auprès de Maude Jordan: pronatura.ouest@gmail.com, au moins une semaine avant la sortie ou au 078 659 87 52.

Dimanche 14 février Région de Lausanne La neige et ses mystères... Partons à la découverte de la nature cachée sous son manteau blanc et terminons par une bataille de boules de neige! Inscriptions auprès de Cindy Nussbaumer-Picard: jeunes+nature.vaud@pronatura.ch, 078 886 45 03.

Samedi 12 mars Les Grangettes Un coup d'pouce à la nature! Participation au nettoyage annuel de la réserve naturelle des Grangettes. L'après-midi, nous laisserons libre court à notre imagination en pratiquant du LandArt avec le bois flotté récolté le matin. Les photos des œuvres seront envoyées à la fondation des Grangettes. Départ de Lausanne. Inscriptions auprès de Cindy Nussbaumer-Picard: jeunes+nature.vaud@pronatura.ch, 078 886 45 03.

Les excursions sont ouvertes à tous les enfants qui ont entre 6 et 12 ans. Informations sur www.pronatura-va.ch/jeunesse. Les détails des sorties seront communiqués par courriel aux inscrits une semaine avant l'excursion. Activités gratuites, sauf pique-nique et billet de transport. Les assurances sont à la charge des participants.

Manifestations

Vendredi 18 mars Dorigny 5^{es} Rencontres de l'eau à l'IDHEAP, Université de Lausanne

Samedi 19 mars, 14h30 Lausanne 60^e Assemblée générale de Pro Natura Vaud au Palais de Rumine

Impressum

La Nature Vaudoise paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature. Adresse pour les retours: Pro Natura, Case postale, 4018 Bâle.

→ Adresse officielle: Pro Natura Vaud, 1002 Lausanne.

Sans indication de rue ou de case postale!

Dons: CCP 10-15602-3.

Site Internet: www.pronatura-va.ch

Rédaction: Michel Bongard, secrétaire exécutif.

Adresse: chemin des Vuarenes 8, 1820 Montreux,

tél. 021 963 19 55, fax 021 963 19 56,

courriel: pronatura-va@pronatura.ch

Relecture des textes: Françoise Mundler.

Mise en page: Nelly Hofmann.

Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier Cyclus Print 100% vieux papier recyclé.

Couverture: au col de Seron, une vache en estivage sur l'alpage de Toumalay.

Pas de changements climatiques dans les Alpes vaudoises ?

On pourrait le croire au vu des projets qui ont été mis à l'enquête cette année 2015. Pro Natura Vaud a dû intervenir à plusieurs reprises lors d'enquêtes publiques sur des projets de nouvelles infrastructures touristiques. Bien que le réchauffement du climat devienne évident, Pro Natura Vaud n'entend pas empêcher la réalisation de tous les projets liés à la pratique du ski, mais elle demande que TOUTES les lois soient appliquées: pas seulement celles qui donnent droit à des aides financières cantonales pour les remonte-pentes, mais aussi celles qui protègent la nature et le paysage.

Au Meilleret

Le nouveau télésiège sous le versant nord du Meilleret, acceptable dans son principe, était accompagné de la construction d'une route permanente qui aurait balaféré la belle combe de la Chaux. Pour justifier cet accès jusqu'à la crête, le motif agricole avait même été évoqué, alors que seules des génisses y passent l'été et que la pose des clôtures ne saurait nécessiter la construction d'une voie carrossable. Heureusement, seule une piste provisoire sera aménagée le temps des travaux. L'opposition a pu être retirée.

Aux Diablerets

La nouvelle piste prévue dans les éboulis situés au dessus du col du Pillon est provisoirement abandonnée. Mais Pro Natura Vaud devra rester en alerte, car ce projet réapparaîtra dans le cadre d'un plan partiel

d'affection pour les installations de Glacier 3000, qui est en préparation.

A Leysin

Le remplacement et le prolongement de télésièges entre le lac d'Aï et le Fer a nécessité une opposition de Pro Natura Vaud, car le projet ne propose que des petites mesures de compensations, largement insuffisantes en regard de l'importance des nouvelles constructions qui seront érigées en limite de l'Inventaire fédéral des paysages d'importance nationale protégeant les Tours-d'Aï. Les discussions sont en cours.

A Isenau

En vue du remplacement de la télécabine qui y monte depuis le village des Diablerets, le Plan partiel d'Isenau a été mis à l'enquête publique. Cette planification permettrait de développer des infrastructures démesurées dans un site de grande valeur biologique. En effet, la combe d'Isenau et les alentours de la Marnèche abritent des biotopes de grande importance pour les oiseaux, les papillons et la flore. Si la pratique du ski est compatible avec leur protection, les activités estivales devraient s'orienter sur l'observation de cette biodiversité exceptionnelle, sans la détruire. La vocation agricole du site doit rester prépondérante en été.

*Michel Bongard, secrétaire exécutif
de Pro Natura Vaud*



Rénovation des accès aux alpages de l'Étivaz

Pro Natura Vaud protège les Préalpes

Lorsque la réserve de la Pierreuse fut créée en 1960 sur le territoire de la commune de Château-d'Œx, ni la Loi sur la protection de la nature, ni celle sur l'aménagement du territoire n'existaient encore. La protection de la flore et de la faune n'était pas généralisée, pas plus que la sauvegarde du paysage, alors même que de nombreuses menaces se précisaient dans les Préalpes, notamment celles liées au développement des stations de ski.

Sauver le vallon de l'Étivaz

Cependant, la réserve naturelle de la Pierreuse existait déjà grâce aux efforts initiés par Aurèle et Edouard-Marcel Sandoz, qui furent soutenus par les ligues suisse et vaudoise pour la protection de la nature, devenues Pro Natura et Pro Natura Vaud. Puis il fut jugé nécessaire de créer aussi une zone de protection dans sa périphérie pour éviter que téléskis et télésièges n'envahissent toutes les crêtes environnantes, à l'instar de la télécabine de la Videmanette. C'est dans ce but que Pro Natura et sa section vaudoise ont acquis de grands territoires du vallon de l'Étivaz pour y préserver ses espaces sauvages et ses composantes rurales formées par les pâturages exploités depuis la nuit des temps. Cette réussite fut l'œuvre de Louis-Maurice Henchoz, le premier responsable des réserves naturelles au Pays-d'Enhaut. Beaucoup de moyens financiers

furent investis pour les achats de parcelles, puis pour transformer les vieux chalets d'alpage. Il fallait les rendre suffisamment confortables pour accueillir les familles des agriculteurs qui venaient y estiver leur bétail et y fabriquer le fromage d'alpage à pâte dure, devenu célèbre grâce à son Appellation d'origine protégée *L'Étivaz*.

Des téléphériques plutôt que des routes d'alpage

En 1970, alors que la plupart des alpages du vallon de l'Étivaz n'étaient accessibles que par des chemins muletiers, la modernisation des accès fut décidée. Pro Natura Vaud a dû alors lutter bec et ongles pour imposer l'option des téléphériques plutôt que celle des routes d'alpage qui auraient balayé les pentes raides du vallon. Ainsi, huit téléphériques furent construits et mis en service en 1974. Ils étaient d'abord réservés au transport des marchandises. Par la suite, les personnes liées aux exploitations purent aussi les utiliser. Il avait suffi de re-



La fabrication traditionnelle du fromage d'alpage dans un chalet de Pro Natura Vaud.



L'alpage d'Arpille en rive gauche du vallon de l'Étivaz : les téléphériques reconstruits sont invisibles.

hausser les ridelles des nacelles pour les rendre conformes aux exigences légales.

Le vallon de l'Étivaz classé d'importance nationale

Entretemps, la législation protégeant la nature et le paysage s'était progressivement renforcée et en 1983, la valeur paysagère du vallon de l'Étivaz fut reconnue par son classement à l'Inventaire fédéral des paysages d'importance nationale. Les efforts de Pro Natura Vaud n'avaient pas été vains pour préserver les vallons de la Pierreuse et de l'Étivaz.

Des téléphériques vieillissants

A début des années 2000, les téléphériques d'alpage arrivaient en bout de course, principalement à cause de la disparition des pièces de rechange et de l'évolution des standards techniques. De longs pourparlers s'engagèrent pour rénover les accès aux alpages. Une option *tout à la route* fut propo-

sée, mais elle ne convainquit pas Pro Natura Vaud, on s'en doute bien ! Car la preuve était là : les téléphériques s'intègrent bien mieux dans le paysage que les routes tout en générant moins de bruit et de dérangements.

Des négociations difficiles

Le désaccord entre le Service des améliorations foncières, la Commune de Château-d'Œx et Pro Natura Vaud bloqua la situation pendant une bonne dizaine d'années jusqu'à ce que l'utilisation des installations, devenues trop vétustes, soit interdite. Il fallut alors trouver un arrangement... sous peine de refaire appel aux mulets. Un syndicat d'amélioration foncière fut ainsi constitué en 2009 pour moderniser les accès aux alpages desservis par les téléphériques existants.

Un compromis acceptable

Bien heureusement, la poire ne fut pas coupée en deux : sur les sept téléphériques, six



La nacelle du téléphérique qui relie les Vuittes au Gros-Jable.

ont été rénovés ou reconstruits, le septième fut hélas remplacé par un chemin. Quant au huitième, il appartient à un propriétaire non agriculteur qui ne souhaitait rien changer puisqu'aucun fromage n'est fabriqué dans son chalet de Sazième. Pro Natura Vaud, appuyée par la Commission fédérale pour la protection de la nature, exigea alors que les chemins s'intègrent au mieux dans le paysage: utilisation minimale du béton, talus *remottés* plutôt qu'ensemencés, anciens tracés conservés pour éviter des saignées dans le pâturage, bandes de roulement pour permettre à la végétation de



s'installer sur le chemin. Plusieurs pistes ont aussi été construites à l'ancienne, presque à la romaine, et pavées uniquement avec des pierres trouvées sur place, ce qui représente une première pour les Améliorations foncières vaudoises.

Des exigences sévères pour la sécurité

Le résultat est aujourd'hui jugé très satisfaisant, tant pour les qualités pratiques des réalisations que pour leur intégration paysagère. Mais évidemment, tout cela a un coût élevé: plus de onze millions de francs qui ne sont pas tant dus aux mesures environnementales qu'aux normes légales obligeant que les installations soient ultrasécurisées. Les exigences sont très sévères et sont les mêmes que pour les téléphériques touristiques. Pourtant, les *alpagistes* ne les utilisent que trois mois par année et reçoivent une formation spéciale.

La station de départ du téléphérique de Toumalay dans le vallon de l'Eau Froide.

Des travaux largement subventionnés

Les travaux sont subventionnés à 95% et le solde demeure à la charge des propriétaires. Pro Natura Vaud devra assumer une facture d'un demi-million de francs. Elle adresse sa reconnaissance aux instances qui apportent leurs subventions: la Confédération, le Canton et la Commune de Château-d'Œx. Les Améliorations foncières vaudoises doivent aussi être remerciées pour leur aide précieuse et finalement, leur compréhension des revendications inhabituelles présentées par Pro Natura Vaud.

Antoine Burri, responsable des réserves naturelles de Pro Natura Vaud au Pays-d'Enhaut et Michel Bongard

Les téléphériques reconstruits:

- Jable – Pro Natura
- Toumalay – Pro Natura
- La Laissy – Pro Natura
- Clé – Propriétaire privé
- Arpille – Propriétaire privé
- Entre-Deux-Sièx – Commune de Château-d'Œx

Chemin pierreux:

- Molaire et Seron – Pro Natura
- Grand Clé – Propriétaire privé
- Arpille – Propriétaire privé
- Chemin avec bande de roulement: Croset – Commune de Château-d'Œx

Téléphérique non rénové:

- Sazième – Propriétaire privé



La nouvelle voie, à la romaine, reliant les alpages de La Molaire et de Seron.

Un héritage généreux et magnifique



La Cruchaude est un vaste pâturage situé en zone d'estivage. Un troupeau de génisses vient y passer l'été chaque année.

François Cruchaud, enseignant de géographie passionné de nature, décédé en juin 2013, a légué tous ses biens à Pro Natura Vaud. Il désirait que la forêt de La Cruchaude, dans le Jura vaudois, soit protégée, en précisant dans son testament que par «réserve naturelle», j'entends que cette forêt soit laissée à son évolution naturelle,

sans coupes de bois ou autres interventions humaines, ni pacage, ni création de chemins ou sentiers de visite, de façon à laisser flore et faune évoluer à leur gré en toute tranquillité.

La forêt de la Cruchaude

Protéger cette forêt était la seule condition du legs et Pro Natura Vaud est heureuse de la respecter à la lettre. Elle correspond parfaitement aux meilleurs objectifs de protection de la biodiversité de cette forêt de haute valeur naturelle, sans exploitation depuis des décennies. Elle présente un bon équilibre entre feuillus et résineux, dont certains sont vieux, imposants ou riches en cavités. C'est le refuge et l'habitat d'une faune remarquable. On y trouve des traces de sangliers, de chevreuils, de cerfs, de renards. On observe des oiseaux comme

La chouette de Tengmalm en personne a niché dans la forêt de la Cruchaude. – Photo Ludovic Longchamp



La forêt de la Cruchaude avec ses vieux arbres.

le pipit des arbres, le pic noir, le pic vert, le pigeon colombin, le bec-croisé des sapins, la chouette chevêchette. En 2015, c'est le seul endroit où la nidification en cavité de la chouette de Tengmalm a été observée dans toute la région.

L'alpage de la Cruchaude

L'alpage lui-même, situé sur la commune de Grandevent, était en main de la famille Cruchaud depuis 1827. Il est parfaitement géré, de façon extensive, par le locataire actuel, M. Olivier Roulet, qui continuera



d'y estiver du jeune bétail. Une intervention importante est prévue dans les boisements de la partie aval, au lieu dit Crêt Breny, pour donner de la lumière au pâturage en agrandissant les clairières qui se sont trop fermées.

Terres agricoles et bâtiments à Fontaines

Des terres agricoles situées dans le village de Fontaines font aussi partie du legs. Il s'agit de terres labourables, d'un coteau en pré maigre, de prairies avec des arbres fruitiers qui vont être largement complétés par la plantation de variétés anciennes.

Trois bâtiments groupés sont situés dans le village. Une petite maison est louée à une locataire de longue date qui continuera évidemment d'y demeurer. Un ancien rural très bien transformé par François Cruchaud comprend un appartement à l'étage, qui est loué, et un vaste espace au rez que Pro

Natura Vaud a aménagé en bureau et local pour ses importantes archives. Le troisième bâtiment est une ancienne grande maison rurale avec une belle façade sud classée, au grand balcon typique de la région. Une architecte spécialiste des bâtiments anciens va déterminer les contraintes et opportunités d'une transformation complète, indispensable. Pro Natura Vaud pourra ainsi définir les conditions de vente à un acheteur intéressé à réaliser un projet respectueux de cette ancienne architecture.

La mise en valeur du patrimoine

Le legs comprend également quantité d'objets divers et variés, des meubles, des disques, des instruments de musique que Pro Natura Vaud a tenu à valoriser au mieux, par exemple :

- Tout ce qui relevait du patrimoine agricole, comme les outils anciens, a été donné à la Fondation de la Coudre, à

Un legs pour la nature

De nombreuses réserves naturelles de Pro Natura Vaud ont pu être créées grâce à des legs. De même plusieurs fonds ont pu être constitués pour disposer de moyens financiers destinés à la protection de la nature.

Avec des moyens financiers suffisants, disponibles à court terme, Pro Natura Vaud est en mesure d'acquiescer de nouvelles zones naturelles dignes de protection et d'engager des forces pour lutter contre des atteintes. En tant qu'association à but idéal et non lucratif, Pro Natura Vaud dépend de ses donateurs. Lorsqu'elle est désignée comme héritière dans une disposition testamentaire, Pro Natura Vaud ne paie pas d'impôts sur les successions et donations parce qu'elle est reconnue d'utilité publique depuis sa création et qu'elle a fait l'objet d'une décision d'exonération.

Inclure Pro Natura Vaud dans son testament

Une documentation a été élaborée à l'attention des personnes qui souhaitent inclure Pro Natura Vaud dans leurs dispositions testamentaires. La brochure peut être obtenue auprès du secrétaire exécutif, à l'adresse de la rédaction de *La Nature Vaudoise*: Pro Natura Vaud, Michel Bongard, chemin des Vuarences 8, 1820 Montreux, 021 963 19 55.

Le Comité régional Nord de Pro Natura Vaud lors d'une séance de terrain à la Cruchaude. De gauche à droite: Antoine Gander, Ludovic Longchamp, René Tanner, Pierre Hunkeler, Alexandre Maillefer.



- Bonvillars, charge à elle d'en faire le meilleur usage; une série de meubles a permis à la Fondation de garnir les locaux nouvellement aménagés.
- Les objets relevant du patrimoine régional sont allés au Musée d'Yverdon et région.
- Les étoffes et vêtements bourgeois font le bonheur du Musée de la mode d'Yverdon.
- Les documents d'archives dont des actes anciens sur parchemin, de nombreux manuscrits et la correspondance du pasteur Siméon Olivier (début du 18^e) ainsi que le baptistère 1713-1728 des églises de Bercher, Fey et Rueyre ont été déposés aux Archives cantonales.
- Des livres, dont le psautier d'Oscar Cruchaud, de 1803, ont rejoint le fond ancien de la Bibliothèque d'Yverdon.
- Des nappes et étains historiques seront utilisés par les Amis du Château de Grandson.
- Les instruments et disques ont été remis aux amis musiciens du donateur.
- Une channe en argent, offerte en 1891 par la paroisse d'Ormont-Dessous à son pasteur, a retrouvé sa paroisse d'origine.
- Les tableaux, meubles et objets de collections ont été bien valorisés dans le cadre des enchères de l'Hôtel des Ventes de Genève.

Pro Natura Vaud tient à honorer la mémoire de feu François Cruchaud pour son legs exceptionnel et inattendu. Elle poursuivra ses efforts pour respecter à la lettre et gérer au mieux l'important patrimoine que le testateur a placé sous sa responsabilité.

Pro Natura Vaud